

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXI. — No 51.

QUEBEC, VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1921

La Compagnie du "PEUPLE" Editeur-Propriétaire

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT:
CANADA an... \$2.00
6 mois... 1.00
Etats-Unis 1 an... 2.50
6 mois... 1.25
Strictement payable d'avance
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 22 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1922 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.
Prière de faire remise par bon poste ou d'express à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.
Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

Comment vous pouvez dire que c'est la véritable Aspirine

Seulement les tablettes avec la "Croix Rouge" sont de l'Aspirine, pas d'autres.



Il n'y qu'une seule sorte d'aspirine, celle marquée de la croix Bayer ou les autres tablettes ne sont que des imitations. Les véritables "Tablettes d'Aspirine Bayer" ont été prescrites par les médecins depuis dix-neuf ans et se sont montrées efficaces dans des milliers de cas de douleurs, maux de tête, névralgie, rhumes, rhumatisme, lumbago, névroses.
On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies en petites boîtes de ferblanc de tablettes, aussi en plus gros paquets. Elle est fabriquée au Canada.
L'aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la Manufacture Bayer de Mono Acétylsalicylate Acide.
Bien qu'il soit très connu que "Aspirine" veut dire la manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations de tablettes de la Compagnie Bayer Ltée, seront marquées de la marque générale de commerce la "Croix Bayer".

NOUVELLES DU DISTRICT

SAINT-VALLIER

Les vacances sont du passé! Elles n'existent plus que dans le souvenir. Aussi après ces jours de joie et de repos, chacun a repris le chemin, qui, de la ville pour nos étudiants, emportant un regain de courage et de bonnes résolutions pour cette nouvelle année scolaire.
A tous, maîtres et élèves, nous souhaitons que cette année soit couronnée du plus grand succès.
Comme récompense des études constantes de l'année dernière, et comme promesse d'espérance pour l'avenir, cinq des jeunes élèves de notre couvent ont obtenu leur diplôme aux Bureaux des Examineurs. Il y a deux diplômes élémentaires et trois Modèles. Les heureux lauréats sont: Mlle Juliette Castellier, Marie-Blanche Corriveau et Yvonne Fournier (Modèle); Mlle Evéline Gourgues et Léopoldine Corriveau (Élémentaire).
Honneur à ces jeunes étudiantes et surtout à leurs dévoués instituteurs, nos bonnes sœurs dont l'éloge n'est plus à faire et le mérite si bien connu.

Nos sincères félicitations à Mlle Marie-Louise Breton, institutrice, qui vient de recevoir par l'entremise de M. l'Inspecteur Goulet, une prime de \$20.00, en récompense de ses succès dans l'enseignement.
M. le curé est à terminer sa visite pastorale. A l'exemple du Bon Pasteur, il visite chaque foyer où chacun est heureux de le recevoir et s'agenouille sous sa main bénissante.
Mariages.—Le 22 août, M. Arthur Leclerc conduisait à l'autel Mme Vve Napoléon Julien, née Joséphine Jobin, MM. S. Gilbert et André Gagnon servaient de témoins aux nouveaux époux.
Nos meilleurs souhaits.

SAINT-FRANCOIS
Le 13 courant a été baptisée, Marie-Madeleine, fille de M. et Mme Wilfrid Buteau, Parrain et marraine M. et Mme Philippe Guillemette, oncle et tante de l'enfant.
Mme Vve V. Vézina, de Montréal, est venue passer quelques jours chez M. Solfrid Rivard et autres amis.
Mme Victor Drolet, de Québec, cousine de M. le curé, est en visite au presbytère.

SAINT-GERVAIS
Lundi le 12 septembre, a eu lieu dans notre salle publique l'Exposition du Cercle des Dames Fermières. Un beau succès couronna cette exposition. Il y eut un grand nombre d'exhibits et de visiteurs. Nombreux aussi ont été les prix qui ont été distribués. Nous espérons que plusieurs demanderont leur entrée dans ce cercle des Dames Fermières, qui mérite beaucoup d'intérêt et d'encouragement de notre part.
Décès.—Le 7 courant est décédée, après une longue maladie et munie des sacrements de l'église, Mme Alphonsine Saint-Pierre, née Marie Labrecque, La défunte était âgée de 42 ans. Ses funérailles eurent lieu le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille.
Les Dames de Sainte-Anne étaient, entre autres, présentes.
La regrettable disparue laisse pour la pleurer, un époux bien affecté et neuf enfants dont le dernier n'a que huit mois.
Nos profondes sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

SAINT-LOUIS
M. et Mme Joseph Ancil, de Bromptonville, ainsi que Mme Amédée Labrecque, de Kingsley Falls, étaient en visite chez MM. Magloire Castonguay, Joseph Lord et Noël Ancil, ces jours derniers.
Après une longue maladie, Mlle Léda Bérubé rendait sa belle âme à Dieu. La défunte laisse pour la pleurer son père et sa mère, M. et Mme Z. Bérubé, ses frères Léon, Joseph et Anselme.
Le service funèbre eut lieu le 5 du courant, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis.
Les porteurs étaient: MM. H. Belleranger, J. Pelletier, J. Castonguay, M. Bérubé, de Kamouraska. Portait la croix: M. X. Pelletier, M. Alphonse Gagnon conduisait la voiture.
Nos plus vives sympathies à la famille de cette chère disparue.

BERTHIER
Décès.—Dimanche dernier le 11 du courant, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Vve Olivier Carboneau, née Marie-Éléonore, épouse de M. Olivier Carboneau, oncle et tante de l'enfant.
Mariage.—On annonce pour mardi le 27 du courant, le mariage de M. Eugène Roy, marchand, avec Mlle Sophie Labadie.
Divers.—M. Richard Boucher, voyageur de commerce, était chez son père dimanche.
M. Paul Gagné, commis de banque à Saint-Vallier, était dans sa famille dimanche.

SAINT-GERVAIS
Lundi le 12 septembre, a eu lieu dans notre salle publique l'Exposition du Cercle des Dames Fermières. Un beau succès couronna cette exposition. Il y eut un grand nombre d'exhibits et de visiteurs. Nombreux aussi ont été les prix qui ont été distribués. Nous espérons que plusieurs demanderont leur entrée dans ce cercle des Dames Fermières, qui mérite beaucoup d'intérêt et d'encouragement de notre part.
Décès.—Le 7 courant est décédée, après une longue maladie et munie des sacrements de l'église, Mme Alphonsine Saint-Pierre, née Marie Labrecque, La défunte était âgée de 42 ans. Ses funérailles eurent lieu le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille.
Les Dames de Sainte-Anne étaient, entre autres, présentes.
La regrettable disparue laisse pour la pleurer, un époux bien affecté et neuf enfants dont le dernier n'a que huit mois.
Nos profondes sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

MARIAGES—Le 6 du courant, a été béni le mariage de M. Auguste Roy et de Mlle Marie-Anne Labbé, M. François Roy servait de témoin à son père et sa mère, M. et Mme Z. Bérubé, de Kamouraska. Portait la croix: M. X. Pelletier, M. Alphonse Gagnon conduisait la voiture.
Nos plus vives sympathies à la famille de cette chère disparue.

SAINT-LOUIS
M. et Mme Joseph Ancil, de Bromptonville, ainsi que Mme Amédée Labrecque, de Kingsley Falls, étaient en visite chez MM. Magloire Castonguay, Joseph Lord et Noël Ancil, ces jours derniers.
Après une longue maladie, Mlle Léda Bérubé rendait sa belle âme à Dieu. La défunte laisse pour la pleurer son père et sa mère, M. et Mme Z. Bérubé, ses frères Léon, Joseph et Anselme.
Le service funèbre eut lieu le 5 du courant, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis.
Les porteurs étaient: MM. H. Belleranger, J. Pelletier, J. Castonguay, M. Bérubé, de Kamouraska. Portait la croix: M. X. Pelletier, M. Alphonse Gagnon conduisait la voiture.
Nos plus vives sympathies à la famille de cette chère disparue.

BERTHIER
Décès.—Dimanche dernier le 11 du courant, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Vve Olivier Carboneau, née Marie-Éléonore, épouse de M. Olivier Carboneau, oncle et tante de l'enfant.
Mariage.—On annonce pour mardi le 27 du courant, le mariage de M. Eugène Roy, marchand, avec Mlle Sophie Labadie.
Divers.—M. Richard Boucher, voyageur de commerce, était chez son père dimanche.
M. Paul Gagné, commis de banque à Saint-Vallier, était dans sa famille dimanche.

SAINT-FRANCOIS
Le 13 courant a été baptisée, Marie-Madeleine, fille de M. et Mme Wilfrid Buteau, Parrain et marraine M. et Mme Philippe Guillemette, oncle et tante de l'enfant.
Mme Vve V. Vézina, de Montréal, est venue passer quelques jours chez M. Solfrid Rivard et autres amis.
Mme Victor Drolet, de Québec, cousine de M. le curé, est en visite au presbytère.

SAINT-GERVAIS
Lundi le 12 septembre, a eu lieu dans notre salle publique l'Exposition du Cercle des Dames Fermières. Un beau succès couronna cette exposition. Il y eut un grand nombre d'exhibits et de visiteurs. Nombreux aussi ont été les prix qui ont été distribués. Nous espérons que plusieurs demanderont leur entrée dans ce cercle des Dames Fermières, qui mérite beaucoup d'intérêt et d'encouragement de notre part.
Décès.—Le 7 courant est décédée, après une longue maladie et munie des sacrements de l'église, Mme Alphonsine Saint-Pierre, née Marie Labrecque, La défunte était âgée de 42 ans. Ses funérailles eurent lieu le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille.
Les Dames de Sainte-Anne étaient, entre autres, présentes.
La regrettable disparue laisse pour la pleurer, un époux bien affecté et neuf enfants dont le dernier n'a que huit mois.
Nos profondes sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

SAINT-LOUIS
M. et Mme Joseph Ancil, de Bromptonville, ainsi que Mme Amédée Labrecque, de Kingsley Falls, étaient en visite chez MM. Magloire Castonguay, Joseph Lord et Noël Ancil, ces jours derniers.
Après une longue maladie, Mlle Léda Bérubé rendait sa belle âme à Dieu. La défunte laisse pour la pleurer son père et sa mère, M. et Mme Z. Bérubé, ses frères Léon, Joseph et Anselme.
Le service funèbre eut lieu le 5 du courant, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis.
Les porteurs étaient: MM. H. Belleranger, J. Pelletier, J. Castonguay, M. Bérubé, de Kamouraska. Portait la croix: M. X. Pelletier, M. Alphonse Gagnon conduisait la voiture.
Nos plus vives sympathies à la famille de cette chère disparue.

EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON

LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches collants. Propres à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

EXPOSITION DE SAINT-PAUL DU BUTON

LE 22 SEPTEMBRE 1921

Les exhibits comprendront, Animaux, Travaux domestiques, Fruits, Légumes, Fleurs, Grains, Instruments aratoires, etc.

\$1,000.00 EN PRIX

Pour programmes et tous renseignements, s'adresser
Jos.-C. Hébert, N. P. président,
ou à **Alexandre Proulx, secrétaire-trésorier**
Montmagny, Qué.

Leçons de Violon

METHODE EUROPEENNE

PHILIPPE FOURNIER

PROFESSEUR

Coin des rues Saint-Jean-Baptiste et St-Maître

MONTMAGNY

VENTE DU 19 SEPTEMBRE 1921.

Beurre: Pasteurisé... 36 1/2 cts
No. 1... 35 1/2 cts
No. 2... 34 1/2 cts

TORONTO.

Beurre: No. 1 Pasteurisé... 35 1/2 cts
No. 2 Pasteurisé... 34 1/2 cts
No. 1 non-pasteurisé... 35 cts
No. 2 non-pasteurisé... 34 cts
Fromage: No. 1, Gros Coloré... 18 cts

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit.

Envoi gratis par l'auteur sur demande à l'adresse: H. CLAY-CLOVER Co., Inc. 118 West 31st Street New-York, U.S.A.

FOIN! FOIN!

C'est avec un grand plaisir que j'annonce à mes nombreux amis, lecteurs de mes annonces, que mes Produits se réalisent tranquillement. A l'heure où l'on se plaint de la hausse des prix, nous sommes en mesure de vous offrir le meilleur foin dans les prix de \$12.00 à \$15.00 la tonne aux Cultivateurs.
A part cela la commission des Chemins de Fer, siégeant dans le moment, nous assure une diminution dans les taux de transport, d'au moins 25 pour cent, réduisant encore le coût de livraison.
Vous ne devez pas acheter votre provision sans me consulter, car je crois être le seul commerçant, qui a sacrifié ses intérêts personnels pour vous venir en aide. Je me ferai un plaisir, comme par le passé, de vous renseigner sur la position générale du commerce de foin.
Il est resté beaucoup de correspondances non achevées mais la raison, je vous la donne aujourd'hui. Ecrivez vos besoins. Incluez timbre pour informations que je me ferai un plaisir de vous donner gratis.

ARTHUR S. COMEAU,
Commerçant de Foin,
Saint-Hyacinthe, Qué.

SAINT-DONAT

Retraite et Quarantaine-Heures.—Dimanche le 4, les paroissiens de St. Donat ont eu le bonheur de voir s'ouvrir une belle retraite suivie des Quarantaine-Heures, prêchée par les révérends Pères Dominicains. A la clôture de ces pieux exercices qui se sont terminés le 11, les paroissiens avaient l'honneur de voir arriver parmi eux, Sa Grandeur Mgr Léonard, de Rimouski.
Espérons que notre dévoué Pasteur se trouvera récompensé de nous avoir donné l'avantage d'assister à de si beaux jours, par le zèle et le dévouement qu'ont mis tous les paroissiens en assistant avec un tel empressement à tous les exercices.
Étaient en visite chez des parents et amis, MM. et Mmes Joseph Ouellet, Old Lack Road, Ludger Ouellet, de Trois-Pistoles, MM. et Mme Alex Demers, Joseph Demers, Lionel Demers et Mlle Blanche Demers, de Val-Bertrand.
Mercredi le 4, M. Pierre Dumond, fils, conduisait à l'hôpital de Cambridge, son petit-fils, Séraphin, âgé de quatre ans pour subir une opération.
Nous lui souhaitons un parfait rétablissement.

TROIS-SAUMONS
M. Ulric Saint-Pierre, après une vacance passée chez M. et Mme Casimir Fortin, est retourné à Rimford chez ses parents.
Mmes Joseph et Omer Thibault sont allées à Saint-Roch, le samedi dernier.
Vendredi eurent lieu à L'Islet, les imposantes funérailles de M. Adam décédé après une courte maladie. Le deuil était conduit par ses fils Anatole et Alexandre; son petit-fils Irénée; ses frères et un grand nombre de parents et d'amis. On remarquait entre autres dans l'assistance: MM. Fernand Fafard et Elisée Thériault, M. Casimir Fortin conduisant le corbillard, M. Auguste Boucher portait la croix. Les porteurs du corps étaient: MM. Pamphile Caron, Ulric Talbot, Xavier Caron, Joseph Saint-Pierre.
A la famille en deuil vont nos plus sincères sympathies.

STE-HELENE DE KAMOURASKA

EXPOSITION DE SAINT-PAUL DU BUTON

LE 22 SEPTEMBRE 1921

Les exhibits comprendront, Animaux, Travaux domestiques, Fruits, Légumes, Fleurs, Grains, Instruments aratoires, etc.

\$1,000.00 EN PRIX

Pour programmes et tous renseignements, s'adresser
Jos.-C. Hébert, N. P. président,
ou à **Alexandre Proulx, secrétaire-trésorier**
Montmagny, Qué.

Leçons de Violon

METHODE EUROPEENNE

PHILIPPE FOURNIER

PROFESSEUR

Coin des rues Saint-Jean-Baptiste et St-Maître

MONTMAGNY

VENTE DU 19 SEPTEMBRE 1921.

Beurre: Pasteurisé... 36 1/2 cts
No. 1... 35 1/2 cts
No. 2... 34 1/2 cts

TORONTO.

Beurre: No. 1 Pasteurisé... 35 1/2 cts
No. 2 Pasteurisé... 34 1/2 cts
No. 1 non-pasteurisé... 35 cts
No. 2 non-pasteurisé... 34 cts
Fromage: No. 1, Gros Coloré... 18 cts

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit.

Envoi gratis par l'auteur sur demande à l'adresse: H. CLAY-CLOVER Co., Inc. 118 West 31st Street New-York, U.S.A.

FOIN! FOIN!

C'est avec un grand plaisir que j'annonce à mes nombreux amis, lecteurs de mes annonces, que mes Produits se réalisent tranquillement. A l'heure où l'on se plaint de la hausse des prix, nous sommes en mesure de vous offrir le meilleur foin dans les prix de \$12.00 à \$15.00 la tonne aux Cultivateurs.
A part cela la commission des Chemins de Fer, siégeant dans le moment, nous assure une diminution dans les taux de transport, d'au moins 25 pour cent, réduisant encore le coût de livraison.
Vous ne devez pas acheter votre provision sans me consulter, car je crois être le seul commerçant, qui a sacrifié ses intérêts personnels pour vous venir en aide. Je me ferai un plaisir, comme par le passé, de vous renseigner sur la position générale du commerce de foin.
Il est resté beaucoup de correspondances non achevées mais la raison, je vous la donne aujourd'hui. Ecrivez vos besoins. Incluez timbre pour informations que je me ferai un plaisir de vous donner gratis.

ARTHUR S. COMEAU,
Commerçant de Foin,
Saint-Hyacinthe, Qué.

LE PLUS GROS LABORATOIRE DENTAIRE du BAS DE QUEBEC EST CELUI DU

Dr E. BOLDUC

RUE DE LA STATION MONTMAGNY

Point n'est besoin de gageures ni de bluff pour le prouver, tout le monde le sait, vingt années d'expérience l'ont prouvé.

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR, Dentiers en caoutchouc, en or, aluminium et cellulose, Ponts et couronnes en or. Satisfaction garantie Bureau comme d'habitude. De 8 hrs a. m. à 5 hrs p. m. dans ma propriété de la rue de la station.

Téléphone 137. Heures de durées 9 hrs. A. M. à 9 hrs P. M.

Docteurs Houle & Laforest

CHIRURGIENS-DENTISTES

Spécialités: Extraction des dents absolument sans douleur. Extraction des nerfs dentaires sans douleur, avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance.

Anesthésie locale: Au moyen de l'Acaine.

Anesthésie générale: Au moyen du Scmnoforme.

TOUT TRAVAIL GARANTI

BLOC ALPH. LABERGE

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, P. Q.

Ernest Roy, C. R. Roméo Langlais, C. R. Armand LaVergne, C. R. Antonio Langlais, B. A., L.L.L. F.-X. Godbout, B. A., L. L. Thomas Tremblay, B. A., L., L. L.

Roy, Langlais, La Vergne, Godbout & Tremblay

AVOCATS

QUEBEC, MONTMAGNY

126, rue St-Pierre—Tél. 5800. Tél. 99.

Bureau à Montmagny tous les jours.

A. MIVILLE DECHENE, C. R., M. P. MONTMAGNY. Tél. 126. AMEDEE CARON, B. A., L., L. L. Tél. 4208. Québec.

DECHENE & CHOQUETTE

AVOCATS ET PROCUREURS, Etc.

BUREAUX A QUEBEC ET A MONTMAGNY.

RODOLPHE BEDARD

Expert comptable

MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES

Téléphone Uptown 5763

152, Rue Peel, Montreal.

Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Succèsions, Liquidations et Partages, Arbitrages.

CONSULTATIONS PRACTIQUES EN MATIERES COMMERCIALES.

ASSURANCES FEU, VIE ET ACCIDENTS

JOS.-C. HEBERT, Notaire, Montmagny.

Représentant des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes.

DEMANDEZ LES TAUX

MAURICE ROUSSEAU

L. L. L. C. R. AVOCAT MONTMAGNY.

OMER BERUBE

AVOCAT-PROCEUREUR

Rue du Dépôt, Montmagny

Téléphones: Résidence 24 Bureau 113.

L. D. E. ROUSSEAU

L. L. B. NOTAIRE

Rue de la Station, MONTMAGNY

JOS.-C. HEBERT

NOTAIRE

Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents.

Responsabilité Patronale, Achats et Ventes de Débiteurs, PRETS D'ARGENT

Rue du Dépôt, Montmagny

ELZEAR J. DUCHESNAY

B. A., L. L. L. NOTAIRE

Règlement de successions, Prêts d'argent.

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Dr Philippe Richard

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Elève des hôpitaux de Paris

CHIRURGIE GENERALE.—Mala dies des femmes et des enfants.

Rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél. National No 81.

DR NORBERT CLOUTIER,

Médecin-Chirurgien

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE NEW-YORK

S'occupe de pratique générale. Maladies de la peau, des voies urinaires et massages électriques. (Ancienne résidence du notaire Beaubien).

Coin des rues S.-Thomas et S.-Paul

Téléphone No 7. MONTMAGNY.

Dr J. Thomas Gosselin

RUE ST-LOUIS, Montmagny.

Elève du célèbre Hôpital "Post Graduate de New-York"

GRADUÉ, avec grande distinction de l'Université Laval.

SPECIALITES: Opérations Chirurgicales, Maladies des femmes et des enfants.

Heures de bureau: JOUR ET NUIT.

J. ART. LA RUE EUGENE TRUDEL C. A. L. I. C. C. A. L. I. C.

LARUE & TRUDEL

Comptables licenciés (Chartered Accountants)

126, RUE ST-PIERRE

Larue, Trudel & Piche

Liquidateur faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires. Compromis entre débiteurs et créanciers. Expertises.

J. C. AUDET

Artiste-Photographe

Rue Saint-Jean-Baptiste MONTMAGNY

Spécialités: Portraits au Crayon au Pâstel et à l'Huile.

Nous posons tous les jours et par tous les temps, même les plus sombres. Nous faisons l'encadrement général. Ouvert le dimanche après-midi, de 1 heure à 5 heures.

TEL. National No 80.

Anselme E. Normand

MANUFACTURIER

d'Engins à Gazoline, Moulins à Battre "Champion de Montmagny", et toute espèce d'ouvrage.

Réparation de machines de toutes sortes faites avec promptitude.

SPECIALITE: Réparation engins à gazoline

La Corporation d'Energie de Montmagny

MONTMAGNY POWER CORPORATION

Obligations Portant 1ère Hypothèque à 6 1/2 %

EMISSION TOTALE: \$600,000.	DATEES DU 1er NOVEMBRE 1919
Echéances: 1er mai 1922	Echéances: 1er mai 1927 \$ 31000
" " 1923	" " 1928 42000
" " 1924	" " 1929 47000
" " 1925 \$18,000	" " 1930 41000
" " 1926 \$21,000	" " 1931 101000

Capital et intérêt payables en or, au choix du détenteur, à La Banque Nationale, à Montmagny et à Québec.

Les coupons d'intérêt sont payables les 1er mai et novembre.

Coupages: \$100, \$500 et \$1000

Les obligations peuvent être rachetées par la compagnie, en tout ou en partie, à 102, plus l'intérêt, sur avis de trente jours, à chaque échéance d'intérêt.

FIDEICOMMISSAIRE:
M. Prudent Vallée, gérant de La Banque Nationale, à Montmagny.

OPINION LEGALE:
MM. Rivard, Chauveau & Marchand, avocats, à Québec, ont examiné et approuvé la légalité de l'émission.

IL NOUS RESTE UNE BALANCE DE \$250,000 QUE NOUS OFFRONS AU PAIR (100%) PLUS L'INTERET ACCRU.

S'ADRESSER A:

Rousseau & Hébert,

RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

L'Eau Purgative "RIGA" SOULAGE LA Constipation

PRODUCTION DES CEREALES

Le Bulletin de Statistique agricole du mois d'août qui vient d'être publié par l'Institut International d'Agriculture donne l'information que la production de froment de l'année en cours est pour ainsi dire égale à celle de l'année passée dans les pays de l'hémisphère septentrional qui jusqu'à l'heure actuelle ont communiqué les données. Pour ces pays on a une production globale de 502 millions de quintaux contre 513 en 1920 c'est-à-dire une diminution de l'ordre de 2%.

Quant à l'Europe, les pays qui figurent dans le total sus-indiqué sont les suivants: Belgique, Bulgarie, Finlande, Alsace-Lorraine, Grèce, Hongrie, Italie et Pays-Bas. Leur production globale s'élève à 124 millions de quintaux contre 107 en 1920. En général les informations relatives aux autres pays européens, excepté la Russie, indiquent que le battage donne de bons résultats et en quelques cas même des résultats excellents.

Quant à l'Amérique les estimations pour les Etats-Unis et pour le Canada signalent une production globale de froment de 284 millions de quintaux contre 286 en 1920. Pendant le mois de juillet, le froment de printemps a souffert dans l'Amérique du Nord par suite de la sécheresse et de la chaleur.

Dans les autres pays, Indes, Algérie Maroc et Tunisie, la production de froment est évaluée à 94 millions de quintaux contre 120 en 1920. On dit qu'une diminution dérive exclusivement de la production déficitaire aux Indes.

La production du seigle dans les pays qui en ont déjà fait l'estimation s'élève cette année à 82 millions de quintaux. Elle représente une augmentation de 22% par rapport à celle obtenue l'année précédente dans ces mêmes pays et qui fut de 67 millions de quintaux.

Pour l'orge, on estime que la production en 1921 est de 2,4% supérieure à celle de 1920 tandis que la production de l'avoine est de 12,3% inférieure. L'avoine a souffert presque partout par suite de la sécheresse et de la chaleur.

Quant à la production du maïs, la donnée la plus importante concerne les prévisions sur la récolte dans les Etats-Unis qui est évaluée être de 6,3% inférieure à la récolte abondante de l'année passée.

La récolte prévue pour la récolte du coton dans les Etats-Unis s'est accentuée encore davantage pendant le dernier mois et à l'heure actuelle on prévoit seulement une récolte de 18,604 millions de quintaux contre 30,313 récoltés en 1920.

Des jeunes gens qui revenaient en auto de Lambton, où ils avaient donné une soirée dramatique, sont victimes d'un accident.

Des jeunes gens du lac Mégantic, qui étaient allés à Lambton, Beauce, donner une séance dramatique, vendredi soir, ont eu un tragique retour. L'un d'eux, Joseph Thibault, a été tué, et quatre autres, dont M. J. Savard, ont été blessés plus ou moins gravement lors d'une collision entre automobiles.

Les jeunes gens avaient joué à Lambton la pièce célèbre de Fréchet, Félix Poutre, et, fiers de leur succès, ils s'en retournaient joyeusement au lac Mégantic. Comme ils étaient en assez grand nombre, on avait mis plusieurs automobiles à leur disposition et ces automobiles se suivaient à peu de distance. Dans un des autos, conduit par un M. Savard, avait pris place Joseph Thibault, âgé de seize ans, et deux ou trois de ses compagnons. La voiture de M. Savard en suivant une autre, se mit à tanguer, dans l'obscurité, frappa un atelage, qui avait gardé le milieu du chemin. La première auto dont le moteur s'était aussitôt arrêté, dut s'arrêter en travers du chemin, ce dont ne s'aperçurent pas M. Savard, ni les occupants de son auto. Ces derniers ne remarquèrent l'accident qu lorsqu'ils furent à quelques pieds seulement de la première automobile, il était alors trop tard pour qu'ils arrêtassent et ils cherchèrent passage à coté. Malheureusement, ils se rencontrèrent en même temps l'atelage, et prirent le fossé. Le jeune Thibault fut tué presque instantanément. M. Bédard qui conduisait eut les deux jambes cassées et trois autres jeunes gens qui étaient dans l'auto recurent des blessures assez graves.

Le "Canadian Trapper", mouillé à Glasgow, est le théâtre d'une terrible bagarre.

MORTS ET BLESSES. (Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 19.—Une bagarre s'est produite samedi soir à bord du Canadian Trapper, navire de la marine marchande du gouvernement canadien, actuellement mouillé à Glasgow. Un noir a frappé avec un rasoir un Canadien du nom de Wilson. Ce dernier dut être transporté à l'hôpital où il expira quelques minutes après son arrivée. Quatre autres personnes ont été grièvement blessées.

On dit que la bagarre origina parmi les employés préposés au déchargement des bestiaux. On leur avait promis des rafraîchissements, et Wilson se plaignait de ce qu'on l'avait oublié dans la distribution.

Halifax, Ont., 19.—Certains rapports qui sont arrivés ici hier indiquent qu'un riche gisement aurifère aurait été découvert près de Lake Expansé, dans la province de Québec. Cette découverte a été faite par des explorateurs de New-Lis-leard. On prétend que ces gisements sont faciles d'accès et que leur exploitation...

REPOSE DE T.A. CRERARA MIKE CLARKE

Le chef des Fermiers dit qu'il ne veut pas de gouvernement de classe.

Winn. eg. 20.—L'honorable T.A. Crerar, leader du parti National-progrès iste, vient de répondre à la lettre que lui a adressée dernièrement le Dr Michel (Mike) Clarke, M.P., dans laquelle celui-ci annonce qu'il se sépare de son parti. M. Crerar exprime d'abord la surprise que lui a causée cette nouvelle. Parlant ensuite des agissements de M. H. W. Woods, président des Fermiers-Unis de l'Alberta, M. Crerar affirme que le travail de M. Woods se rattache plutôt aux méthodes d'organisation et qu'il n'a rien à faire avec le programme politique des Progressistes: "Je suis sûr", dit M. Crerar, "que les Fermiers-Unis de l'Alberta ne recherchent pas la direction d'une école de classe et que je n'ai jamais fait partie de mon programme. Je n'ai aucune confiance dans le gouvernement par une seule classe. Une pareille chose répugne à tous ceux qui sont amis de la liberté et je pense que vous me connaissez assez pour savoir quel est mon sentiment sur ce point. Les affaires du gouvernement regardent le peuple entier et elles ne pourront être menées avec succès qu'à la condition que chacun, sans distinction de croyance ou de position sociale, y mette de son sien. Quant à la question de votre candidature dans Red Deer, c'est là le sujet à débattre entre vous et vos électeurs. Si j'en suis sûr, je n'entre vous et eux quelque divergence d'opinion, je le regrette profondément. Les Fermiers Unis de l'Alberta, lors de leur convention annuelle, ont approuvé la nouvelle politique nationale et je suis convaincu que leurs représentants au parlement seront prêts à supporter toute mesure de nature à la mettre en force. C'est là le point le plus important. J'espère que votre confiance dans la politique que nous avons adoptée ne nous sera pas retirée, bien que certaines circonstances d'ordre plutôt local vous aient poussés à faire la déclaration que vous m'avez transmise. Laissez-moi vous remercier encore des services que vous avez rendus au mouvement progressiste en Canada et espérer que vous ne cesserez pas de nous accorder votre appui dans l'avenir".

DANS WESTMORELAND. (Serv. de la Presse Canadienne) Moncton, N.B., 20.—Lors d'une convention des représentants des Agrariens et des Ouvriers, tenue ici hier après-midi, Albert E. Trites, cultivateur de Salisbury, a été choisi comme candidat pour le comté de Westmoreland aux élections fédérales. Les délégués ont voté sur les noms qui leur étaient soumis. Celui de M. H. Stewart était appuyé par les Laboueurs, mais M. Trites obtint la majorité. Les délégués l'acceptèrent alors à l'unanimité. M. Trites a déclaré qu'il acceptait la candidature.

DANS HALTON. (Serv. de la Presse Canadienne) Milton, Ont., 20.—Le Dr R.-K. Anderson, député de Halton, a été choisi de nouveau comme candidat conservateur de ce comté aux élections générales. Aucune autre nomination n'a été faite jusqu'à présent pour cette division.

DANS PORT ARTHUR. (Serv. de la Presse Canadienne) Port Arthur, Ont., 20.—On dit ici que M. A.-J. McComber, avocat, sera probablement le candidat conservateur aux prochaines élections générales pour la division électorale de Port Arthur-Kenora.

CHEZ LES FERMIERS. (Serv. de la Presse Canadienne) Winnipeg, 20.—Le secrétaire des Fermiers-Unis du Manitoba, M. W.-R. Woods, a annoncé hier qu'il ne tenterait pas de réunir les forces de son parti en vue d'une campagne générale des fermiers dans le Manitoba, mais que chaque district devra nommer son candidat et mener la campagne comme il l'entendra. Une grande conférence composée des directeurs de district de l'organisation, des United Farmer Woman et d'un représentant de chaque comté politique, sera tenue mercredi ou jeudi de cette semaine. On discutera des mesures à prendre à propos des prochaines élections générales. Jusqu'à présent un seul candidat a été choisi, M. J.-J. Brown, de Lisgar. M. Woods a déclaré que plusieurs autres nominations seront faites immédiatement après la conférence de cette semaine.

A Fall River, le 12 courant, est décédé à l'âge de 71 ans le Dr Charles A. Casgrain, un des doyens parmi les médecins de cette ville. Il était le fils de feu Charles Clément Casgrain, ancien seigneur de la Rivière-Ouelle. Après avoir fait de brillantes études au Séminaire de Québec, où il obtint le titre de B. A., il fut reçu docteur en médecine en 1873 et pratiqua sa profession pendant 25 ans aux Trois-Pistoles. En 1898, il alla s'établir à Fall River où il vint de mourir à sa résidence 1548 rue Pleasant. Outre sa fille, madame O. Chouinard, il laisse pour pleurer sa perte deux frères, Joseph, de la Rivière Ouelle, et Alfred, de Montréal, cinq sœurs, Madame Albert Dionne, Montréal, Madame Casgrain Québec, Madame P.-J.-G. Labbé, de la Rivière-Ouelle, Madame L.-J.-A. Dupuis, village de Anisimad, Madame Adélaïde Roy, Ste-Anne de la Pocatière.

Le Cercle des Fermiers, à Lévis, fera, les 22 et 23 Septembre, dans la salle du Manège Militaire, à Lévis, une exposition de produits provenant de jardins.

Les prix seront distribués aux exposants qui feront l'exposition des plus beaux produits.

M. Edouard Levesque, gérant de banque à Bagotville, près de Chicoutimi, est mort, hier matin, à l'hôtel-Dieu, à la suite d'une opération pour l'appendicite.

M. Levesque, un jeune homme de trente-deux ans, à qui un brillant avenir était réservé, tombait malade, ces jours derniers, et son médecin le faisait transporter à Québec, où il arrivait samedi. Après une consultation avec les meilleurs spécialistes de notre ville, il fut décidé que M. Levesque subirait une opération. Cette opération fut pratiquée et, hier matin, à sept heures, le malade succombait. L'événement offre à la famille du défunt ses plus douloureuses condoléances.

M. Charles Angers. Samedi dernier est décédé à Lauzon, à l'âge de soixante-neuf ans, M. Charles Angers, mécanicien. M. Angers était très bien connu dans le monde ouvrier à Lévis et à Québec.

NOTRE SERVICE de Nettoyage DU CARTER Nous vendons IMPERIAL Polarine

PLUS COUTEUX QUE LA POUDRE D'OR

La poussière des routes et les petites parcelles de charbon et de métal qui s'infilrent avec elle dans votre carter, vous coûtent plus cher que la poussière d'or à poids égal, en "usant" la vie et l'efficacité de votre moteur. Votre carter devrait être vidé, nettoyé à fond et rempli d'huile "Imperial Polarine" tous les 500 milles. Les automobilistes apprécieront notre Service de Nettoyage du Carter. Nous avons tout ce qu'il faut pour faire ce travail rapidement et bien. Nous vendons et recommandons l'huile "Imperial Polarine" et nous avons la qualité qui convient à votre voiture.

Repres.: LEGARE AUTOMOBILE de Montmagny, rue Sts-Jeans-Baptiste, Montmagny, P. Q.

TELEGRAPHIE NOS ECOLES NORMALES

Edinburg, Indiana, 19.—M. S. Bennett, de Louisville, Ky., a été tué, quatre personnes ont été grièvement blessées, et plusieurs autres plus ou moins contusionnées lorsque le convoi No. 327 du Pennsylvania Ry. en route d'Indianapolis à Louisville, passa à travers le tablier du pont jeté au-dessus de Blue River à un demi-mille d'ici, la nuit dernière. Comme il approchait du pont, le train quitta la voie et frappa la structure d'acier qui se brisa et tomba dans la rivière avec la locomotive, elle char à bagages. Un char à passagers et trois Pullman restèrent sur la voie. Les causes de l'accident sont encore ignorées.

Toronto, 19.—Le gouverneur Carter de la prison de London, qui est en ce moment gardé prisonnier dans son établissement, a remis sa démission entre les mains du secrétaire-provincial. Cela vient à la suite de l'enquête qui a été faite en corrélation avec l'évasion de deux prisonniers.

Duluth, Minn., 19.—Le steamer William H. Wolf, un frétier des lacs a sombré hier comme il entrait dans le port de Keewatin, Mich., sur la rive sud du lac supérieur.

Montréal, 20.—Une grande compagnie de paquebots de cette ville vient d'annoncer qu'elle va effectuer immédiatement une réduction importante des taux de troisième classe sur ses navires qui voyagent de Montréal aux ports européens. On s'attend à ce que l'exemple de cette compagnie soit suivi par plusieurs autres. La diminution effectuée est de \$25,00 dans chaque cas. Cette réduction sera aussi mise en vigueur sur les navires de cette compagnie qui voyagent de New York en Europe.

Montréal, 20.—Après avoir tiré trois coups de revolver sur son épouse qui fut grièvement blessée, Emile Armand, 45 ans, tourna son arme contre lui-même et se tira une balle dans le côté. La mort a été instantanée. Cet attentat et ce suicide sont la conséquence d'une querelle de famille qui durait depuis un mois. La femme a été transportée à l'hôpital, et on espère la récupérer. Elle a été blessée au cou, à la tempe et dans les dos.

St-Jean, B. N., 20.—Le quatre-mat Charlotte Comeau a été détruit par un incendie près de Hantsport samedi dernier. La goélette transportait un cargaison d'engrais chimiques de Boston à St-Stephen. Elle était sous commandement du capitaine Casey.

Londres, 20.—Comme conséquence probable de la récente démonstration contre les taxes, au Conseil Municipal de Poplar, plusieurs autres municipalités de Londres, ont réduit leurs impôts.

Si votre Enfant est Faible L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER

UNE ENQUETE. (Serv. de la Presse Canadienne) Truro, N.E., 20.—On a tenté, hier soir de détruire le pont de chemin de fer qui traverse la rivière Polley, à une vingtaine de milles au nord de cette ville. Ce pont fait partie du réseau des chemins de fer nationaux et il est l'un des plus longs de l'est du Canada. Cette tentative de destruction a heureusement échoué grâce à l'intervention de M. Wm. Wells et de Roy Kennedy, qui constatèrent que le pont prenait feu et qu'une quantité assez considérable de "waste" huileuse avait été répandue sur les dormants en bois de pin. Ils prirent aussitôt les autorités et la police qui, après avoir éteint le commencement d'incendie, procédèrent à une enquête qui n'a encore amené aucun résultat.

Cuticura est l'Article pour la Peau Tendre de Bébé

M. Edouard Levesque, gérant de banque à Bagotville, près de Chicoutimi, est mort, hier matin, à l'hôtel-Dieu, à la suite d'une opération pour l'appendicite.

Presqu'incroyable

CREME ORIENTALE de Gouraud

Les Pilules Moro guérissent les douleurs de Reins.



A travailler dur dans les mines j'avais contracté des douleurs de reins qui me faisaient souffrir tout le jour, m'enlevaient les forces, l'appétit puis le sommeil. Ayant employé les Pilules Moro, j'ai pu en apprécier la valeur, Elles m'ont fortifié en peu de temps et ensuite mes maux de reins se sont passés. J'en fus très heureux, car obligé que j'étais de travailler, ces douleurs me rendaient misérable. Je ne veux pas manquer de Pilules Moro maintenant. J'en prends aussitôt que je sens les forces m'abandonner et ce n'est jamais en vain. M. Joseph Demers, 49, rue St-Joseph, Thetford Mines, P. Q.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraîne avec lui: mauvaises digestions, douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur des forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez: COMPAGNIE MEDICALE MORO 272, rue St-Denis, Montréal.

Un journal de Londres dit que les Anglais n'ont pas réussi à maîtriser les Hindous.

Londres, 20.—Le correspondant de l'Agence Reuter à Bombay dit que la nouvelle de l'arrestation d'agitateurs influents à Bombay a été reçue avec calme par toutes les Indes. Il s'est bien produit quelques troubles en cette ville, mais les manifestants se sont bornés à casser les vitres de quelques tramways. Les Moslems ont refusé de travailler et ils ont conseillé aux Hindous de faire comme eux. Le mouvement s'est répandu dans plusieurs autres moulins. Shankat Ali, qui était détenu à Khilafat, a été en voyé à Karachi où il devra subir son procès. Un pamphlet a été distribué parmi les ouvriers Moslems. Ce livret contenait un message de Shaukat Ali, qui demande aux Moslems de ne faire aucune démonstration relative à son arrestation et de ne pas se mettre en grève. Il leur demande seulement de lutter vigoureusement, mais pacifiquement et de continuer leur politique de non-coopération avec les autorités. Le Chronicle de Bombay, commentant l'arrestation des agitateurs Hindous, dit que le gouvernement a manqué son effet sur l'esprit de tous les Moslems, dont la conviction dans l'hostilité des Anglais à l'égard de l'Islam est par le fait même renforcée.

St-Jean, N. B., 20.—L'équipage d'une goélette qui a eu sa mâture brisée au cours de l'ouragan de lundi, et qui faisait eau considérablement, a été recueilli hier par un navire de pêche des grands bancs. Les rescapés ont été débarqués à Catalina. La goélette commençait à couler lorsqu'elle fut abandonnée par son équipage. Une autre goélette, dont l'équipage a été

NATIONAL MOTEUR NATIONAL à gazoline et à l'huile. Entièrement Fabriqué au Canada. Nous n'hésitons pas à affirmer que notre moteur est le mieux fait et le plus parfait qui ait jamais été produit.

BATTEUR DE FEMMES

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 20.—Charles Dimoff, un grec de cette ville, qui plaidait coupable dernièrement à l'accusation d'avoir cruellement battu son épouse le 25 février dernier et qui avait été d'abord condamné à vingt ans de détention, n'aura maintenant que trois ans à passer à l'ombre. Le juge Monet, a modifié la première sentence imposée. Il a donné comme explication que, lors de la comparaison de Dimoff et lorsqu'il rendit jugement, il était sous l'impression que le prévenu avait plaidé coupable à l'accusation de tentative de meurtre contre sa femme, et qu'il lui avait infligé le maximum de la peine dans ce cas, vingt ans de bagne. Dimoff n'ayant en réalité plaidé coupable qu'à l'accusation d'avoir infligé des blessures, a reçu le maximum de la peine, soit trois années de prison. Le juge Monet, en prononçant la première sentence, a dit que de tels cas revenaient trop fréquemment devant la justice et qu'il voulait faire un exemple en condamnant le coupable à vingt années de réclusion.

POUR HOMICIDE.

Ottawa, 20.—Alfred Deslauriers, accusé d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Napoléon Carisse qui décédait des suites de blessures reçues lorsque l'auto de Deslauriers vint frapper la voiture de promenade qu'occupait le défunt, a été condamné à subir son procès. Il a comparu hier devant le magistrat Miller, de la Cour de Hull, pour examen volontaire, mais il n'a fait aucune déclaration. Le procès de Deslauriers ne commencera pas avant le printemps prochain, à l'ouverture des assises. On a refusé d'admettre le prévenu à caution, mais on a affirmé hier que demande serait faite immédiatement à la Cour d'Appel afin que Deslauriers soit remis en liberté provisoire, après qu'il aura fourni un cautionnement convenable.

PAS DE PAIE.

(Serv. de la Presse Canadienne) London, Ont., 20.—Les recettes perçues depuis quelques jours par la Cie des Tramways de London ont été saisies en vertu d'un jugement rendu en faveur de la ville contre la compagnie qui est tenue de verser à la cité \$7,500. Comme conséquence de cette saisie, la paie bi-mensuelle qui devait être faite aujourd'hui est retardée de quelques jours. Des avis affichés dans toutes les remises de la compagnie annoncent aux employés qu'ils seront certainement payés à la fin de cette semaine. Les employés ont discuté de la chose hier soir en assemblée spéciale, mais on pense généralement qu'ils resteront au poste. On affirme que le montant saisi est de cinq mille dollars. Il a été proposé à la ville de prendre en mains l'administration de la ligne afin de se rembourser des montants que lui doit la compagnie.



CHASSEURS

SI VOUS DESIREZ VOUS PROCURER UN BON FUSIL OU BONNE CARABINE à des prix bon marché, écrivez demandant notre Catalogue. FUSIL Fusil spécial à un coup, garanti pour poudre blanche. Prix \$35 à \$14,00. CARABINES Savage-Winchester Marlin, etc. CARTOUCHES Nous avons des cartouches de tous les calibres, anciens ou nouveaux. LUMIERES Spécial pour la chasse de nuit pour le chat, etc. chez BREGET QUARTIERS GENERAUX DES CHASSEURS 208 rue Ste-Catherine Est MONTREAL



Rien n'égale le MINARD TRIOMPHE DE LA DOULEUR pour les douleurs et contusions

La première chose à faire lorsque vous vous faites mal c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est anti-inflammatoire, calmant, curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes, au cours d'une lettre qu'il nous adressait, dit: "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui ait maintenu ses propriétés depuis si longtemps que le LINIMENT MINARD. Il a été le remède certain dans notre famille, aussi bien que dans mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une douzaine de pseudo-imitations." MINARD LINIMENT CO. LIMITED Yarmouth, N.E. F5

PAP-SAG

(Tablettes) GUÉRISSEMENT LA DYSPEPSIE Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement. 50 cts la boîte. Cie Chimique Franco-Américaine Ltd., Montréal

MACDONALD'S CROWN TABAC à CHIQUER. Le Tabac avec un coeur. Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

NOUVELLES DU DISTRICT

Suite de la page 4.

ANSE-A-GILLES, STATION

M. et Mme Edmond Fournier et leur fille Marie-Marthe, de East Broughton, M. et Mme Tancredi Beaudoin, de Saint-Joseph de Beauce, M. et Mme Arthur Boucher, Mme Wilbrod Boucher, de L'Islet, étaient en visite chez M. François Boucher, la semaine dernière.

M. et Mme Maximilien Lemieux, de L'Île Verte, étaient les hôtes de leurs parents, le 11 du courant.

Mme Laberge, de Montmagny, et Mlle Marguerite Feuilletolet, de Québec, ont passé quelques jours chez Mme D. Gagné.

M. et Mme Anselme Kirouac, Mlle Adrienne Kirouac ont passé une huitaine chez M. D. L'Abbe.

Mme Laberge, de L'Islet à Montmagny, dernièrement, assister à la prise d'habit de sa fille Emérilla qui est chez les Rdes Sœurs de la Congrégation de N.-D. Mlle Gagné portera en religion le nom de Sœur Pauline.

M. et Mme Lucien Ouellet, de Rivière du Loup, ont invité leur fille Amanda à se marier chez M. Daniel Giasson.

Mme Thomas Cloutier, M. Joseph et Mlle Antoinette, Jeannette et Ernestine Bernier sont de retour d'une promenade à Montmagny.

Tous les parents et amis de M. Anselme Fournier se sont fait un devoir d'assister aux funérailles de ce dernier, qui ont eu lieu au Cap Saint-Ignace, samedi le 17 du courant.

FETE INTIME

Lundi le 5 septembre, un bon nombre de parents et amis de M. et Mme Romuald Bouley se réunissant à la demeure de ces derniers pour fêter leur 25e anniversaire de mariage.

On se réunissait aussi à l'occasion du mariage de leur fille Emile avec Mlle Blanche Laberge, fille de M. Diogene Laberge, maire de cette paroisse.

On servait à près de deux cents convives un délicieux goûter, qu'avait habilement bien préparé Mlle Anita Bouley, avec le généreux concours de ses aimables cousines.

Comme il serait trop long de donner les noms de tous ceux qui étaient présents à cette fête, nous nous contenterons de nommer ceux qui ont offert pour le cadeau d'argent que l'on a offert à M. et Mme Bouley: M. Amable Bouchard, Ph. Bouley, Art. Bouley, marthard, Joseph, Albert, Ernest, Francis, Ed. M. Octave, Alphonse Bouley, Joseph Beaumont, Philippe Bégin, de Limoilou, L. D. Bouley, de Waterbury, Conn., Williams Katrakir, de Waterbury, Adélaïde et Elzéar Bouley, de Saint-Paul, Cléophas Blanchette, Emile Collin, Ed. Coulombe, Hôtel Windsor, Art. Mastro, Adélaïde, Aubert, Colombe, Phidime Cloutier, Arthur Gaudreau, Mmes Vve Albert Bouley, Vve D. Collin, Vve H. Dallaire, de Limoilou, Mlle Yvette Dallaire de Limoilou, MM. Joseph Gaumond, Louis Gagné, de Port-Arthur, Edouard et Léon Gaumond, forgeron, Ed. Gaudreau, de Port-Arthur, Charles Minville, père et fils, Arthur et William Montminy, Henri et Joseph Normand, Joseph et J. E. Proteau, Wilfrid Proulx, Eugène Rochefort, Louis Têtu, Adélaïde Roy, de Lévis, Alphonse Thibault, Octave Talbot, Mmes Vve Th. Minville, Mlle Marydella Minville, plusieurs autres nous échappent.

SAINT-MARCEL

M. et Mme William Pelletier, de Saint-Cyrille, étaient chez des parents dimanche dernier.

M. et Mme Alphonse Leclerc, de Bras d'Apic, étaient de passage dans notre paroisse, dimanche.

M. et Mme Joseph Caron, de Saint-Cyrille, étaient les hôtes de M. Alphonse Caron, ces jours derniers.

M. et Mme Adélaïde Guimond, de Saint-Cyrille, étaient chez des parents cette semaine.

ARMAGH

Mercredi le 14 septembre, un groupe d'amis se sont réunis pour fêter le 17e anniversaire de naissance de son fils Eddy. A cette occasion une magnifique adresse fut lue par Mlle Marie-Louise Lemieux. Plusieurs cadeaux furent offerts au héros de la fête. Il y eut un goûter à la bonne tire d'érable.

RHUMATISE PENDANT CINQ ANS

N'en a jamais plus souffert depuis qu'il a pris "FRUIT-A-TIVES"



MR. JOHN E. GUILDERSON

Casier postal 123, Parrsboro, N. E. "J'ai souffert du rhumatisme pendant cinq ans, et parfois, je souffrais tellement qu'il m'était impossible de me lever sans un appui."

J'ai essayé, sans succès, divers remèdes et médicaments.

En 1916, je vis dans une annonce que "Fruit-a-tives" guérissait le rhumatisme, et j'en ai pris une boîte qui m'a soulagé. J'ai continué à en prendre pendant six mois, et le rhumatisme a disparu complètement, et depuis je n'en ai jamais plus souffert.

Toute personne qui désirerait m'écrire au sujet de "Fruit-a-tives" je serais heureux de leurs raconter tout le bien que m'a fait "Fruit-a-tives".

JOHN E. GUILDERSON.

Entrepreneur et maçon.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruits-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

berland est actuellement à se rétablir. A eux et aux autres malades nous souhaitons complète guérison.

Le 15 du courant, est décédée Mme Alphonse Boivin, née Ezilda Isabelle, la défunte était âgée de 21 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi le 17, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Le char funéraire était conduit par M. Joseph Pierre Roy cousin de la défunte. La croix était portée par M. Adéard Isabelle, autre cousin par ses beaux-frères: MM. Emile Boivin, Joseph Lemieux, Ernest Aubé et son frère Joseph Isabelle.

Circonstance assez douloureuse, M. Alphonse Boivin fut frappé par la maladie quelques heures après la mort de sa femme. On dut le transporter à la demeure de son père. Son état est critique.

SAINT-JEAN PORT-JOLI (Spécial)

M. et Mme Jos. M. Caron ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 6 du courant sous les noms de Marie-Joséphine, Laurence. Perrain, M. Adéard Leves, marraine, Mlle Laur at Fournier, et cousine de l'enfant. Nos félicitations.

Mme Adélaïde Caron, de Québec, est venue passer une quinzaine parmi nous, l'hôte de sa mère, Mme Magloire Caron.

SAINT-CYRILLE

M. et Mme Euthanasie Morin, de St-Marcel, étaient dans notre paroisse, ces jours derniers.

Cette semaine, M. et Mme Louis Paradis avaient l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Perrain et marraine furent: M. et Mme Joseph Paradis, grands-parents et l'enfant.

MM. Joseph Bernier et Bernard Mercier sont partis en voyage aux Etats-Unis.

UN RICHE PREVOYANT

Le commerce récompense généralement celui qui le pratique avec intelligence. L'un de nos commerçants les mieux connus a ramassé une jolie fortune et il songe à la meilleure manière de la léguer à ses enfants, au nombre de sept. Impressionné par le fait établi par les statistiques que 85% des hommes à l'âge de 60 ans ne possèdent pas mille piastres, il a résolu d'employer une petite partie de sa fortune pour créer une rente annuelle de mille piastres à chacun de ses enfants lorsqu'ils auront 55 ans.

A cet âge, probablement que 2 sur les 7 n'auront pas d'autre richesse que celle-là, mais par la prévoyance de leur père, ils seront toujours en lieu de vivre à l'aise. Les 5 autres ne trouveront pas de trop la rente de mille piastres qui leur sera servie tous les ans.

Ce sont les Prévoyants du Canada avec leur Caisse de Retraite qui permettent de stabiliser ainsi une succession. Avis aux hommes d'affaires qui sont tous prévoyants, autrement ils ne seraient pas hommes d'affaires.

DAMES DEMANDEES.

Dames demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à l'importeur quel endroit, frais payés. Timbres pour détails.

NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Montmagny, à savoir: Cour Supérieure. No 709. François Roy, cultivateur, de Saint-Raphael, demandeur; contre: Marc Roy, cultivateur, du même lieu, défendeur.

Un lot de terre de quatre arpents de front et vingt-huit de profondeur, situés troisième rang (petit troisième), de Saint-Raphael, connu sous le numéro huit cent soixante (860), du cadastre officiel pour la dite paroisse de Saint-Raphael, avec maison, grange et autres bâtiments dessus construits, circonscrites et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Raphael, comté de Bellechasse, mercredi, le douze octobre prochain (1921), à dix heures de l'avant-midi.

Bureau du shérif.

Montmagny, 7 septembre 1921.

L'Exposition de Montmagny

Liste des prix obtenus au grand concours agricole qui a eu lieu les 13, 14 et 15 septembre 1921

Espèce Chevaline

Section 1—Etalons 4 ans et au-dessus, 1er prix, Pierre Couture. Section 2—Etalons de 3 ans, 1er prix, Xavier LeBlanc, 2e Léon Mathieu. Section 5—Juments poulinières, 1er prix, Adolphe Baillargeon. Section 6—Pouliche de 3 ans, 1er prix, J. E. F. Proulx. Section 7—Pouliche de 2 ans, 1er prix, Raoul Gaudreau, 2e prix Xavier Roy.

Section 8—Pouliche d'un an, 1er prix, Georges Langlois, 2e Amédée Létourneau. Section 9—Paire de chevaux de traits pesant plus de 1200 lbs; 1er prix, Ludger Talbot, 2e Jos Omer Nicole; 3e L'Hospice; 4e Alphonse Proulx. Section 10—Chevaux de traits, légers pesant moins de 1200 lbs; 1er prix: Arcadius Talbot; 2e J. E. F. Proulx; 3e Hector Caron; 4e Louis Couillard; 5e, Noé Kirouac. Etalon de ferme, 1er Xavier LeBlanc.

Espèce Bovine. Betail Holstein Enregistré

Section 13—Tauxaux d'un an: 1er prix, François Auclair. Section 15—Vaches à lait 3 ans et plus; 1er prix: François Auclair. Section 18—Génisses de l'année: 1er prix, J. M. Nicole; 2e François Auclair. Troupeau: Holstein, 1er prix: J. M. Nicole.

Betail Ayrshire Enregistré

Section 19—Tauxaux 3 ans et plus; 1er prix, Edouard Nicole; 2e J. M. Nicole; 3e L'Hospice. Section 20—Tauxaux de 2 ans: 1er prix: Louis Couillard. Section 21—Tauxaux d'un an: 1er prix: J. E. F. Proulx, 2e J. A. N. Proulx; 3e F. G. Fournier. Section 22—Vaux mâles de l'année, 1er prix, J. A. N. Proulx, 2e Arthur Fournier. Section 23—Vaches à lait 3 ans et plus—1er prix, J. A. N. Proulx, 2e Alphonse Proulx, 3e Edouard Nicole, 4e G. F. Fournier; 5e J. O. Nicole. Section 24—Vaches à lait 2 ans: 1er prix, J. A. N. Proulx, 2e L'Hospice, 3e Edouard Nicole. Section 25—Génisse de 2 ans: 1er prix Alphonse Proulx, 2e Louis Couillard, 3e Arthur Fournier, 4e J. A. N. Proulx.

Section 26—Génisses d'un an, 1er prix, J. A. N. Proulx, 2e Eugène Fournier, 3e Louis Couillard. Section 27—Génisses de l'année, 1er prix: Eugène Fournier, 2e L'Hospice, 3e J. E. F. Proulx, 4e Alphonse Proulx. Troupeau Ayrshire: 1er prix J. A. N. Proulx. Prix spécial offert par M. Frank Byrne, Eugène Fournier.

Betail Canadien Enregistré

Section 29—Tauxaux de 2 ans: 1er prix, Alexandre Fournier, 2e Lucien Nicole. Section 30—Tauxaux d'un an: 1er prix: François Gaulin. Section 31—Vaux mâles de l'année, 1er prix: Irénée Poirier, 2e François Gaulin; 3e Lucien Nicole. Section 32—Vaches à lait 3 ans et plus; 1er prix Alexandre Fournier, 2e Henri Dion, 3e Lucien Nicole. Section 33—Vaches à lait 2 ans: 1er prix: Alexandre Fournier, 2e Lucien Nicole. Section 34—Génisses de 2 ans: 1er prix, Alexandre Fournier, 2e François Gaulin. Section 35—Génisses d'un an: 1er prix: Lucien Nicole; 2e Alexandre Fournier. Section 36—Génisses de l'année, 1er prix, Alexandre Fournier; 2e Henri Dion, 3e Lucien Nicole. Troupeau Canadien: Alexandre Fournier. Prix spécial offert par M. Paul Carignan, pour la meilleure taure canadienne, Alexandre Fournier.

Race croisée.

Section 37—Vaches à lait 3 ans et plus—1er prix, Alexandre Fournier, 2e J. M. Nicole; 3e Eugène Fournier. Section 38—Vaches à lait 2 ans: 1er prix: Alexandre Fournier; 2e J. N. Nicole; 3e Jos. Omer Nicole. Section 39—Génisses de 2 ans: 1er prix, J. M. Nicole; 2e Louis Nicole. Section 40—Génisses d'un an: 1er prix: Alphonse Proulx; 2e Alexandre Fournier; 3e Louis Nicole, 4e François Gaulin. Section 41—Génisses de l'année, 1er prix: Eugène Fournier, 2e Dame Cléophas Laliberté; 3e Louis Nicole, 4e Louis Couillard. Pour le meilleur troupeau: 1er prix, J. A. N. Proulx; 2e Alexandre Fournier.

Espèce Ovine

Section 43 Bêles âgées de 2 ans et plus, 1er prix, Eugène Fournier, 2e Hermus Boulet, 3e Amédée Létourneau; 4e Lucien Nicole. Section 45 Agneaux Races pures: 1er prix: Eugène Fournier; 2e Alexandre Fournier. Section 46—Brebis âgées, Races pures, 1er prix: J. M. Nicole 2e prix Eugène Fournier, 3e François Gaulin, 4e Alexandre Fournier. Section 47—Brebis âgées, Races croisées, 1er prix Hermus Boulet; 2e J. M. Nicole, 3e Lucien Nicole; 4e Eugène Fournier. Section 49—Brebis 1 an. Races Croisées, 1er prix Hermus Boulet; 2e prix D. me Cléophas Laliberté. Section 50—Agnelles, Races pures 1er prix Hermus Boulet; 2e prix Eugène Fournier; 3e Alexandre Fournier. Section 51—Agnelles, Races croisées, 1er prix Eugène Fournier; 2e Lucien Nicole, 3e Hermus Boulet; 4e Irénée Poirier. Troupeau, 1er prix Eugène Fournier, 2e Hermus Boulet.

Espèce Porcine.

Section 53—Mâles au-dessus d'un an, 1er prix Hector Caron, 2e Maurice Talbot; 3e Alphonse Proulx, 4e L'Hospice. Section 54 Mâles moins d'un an, 1er prix: Alexandre Fournier, 2e Louis Couillard. Section 55—Femelles au-dessus d'un an. Races pures, 1er prix, Philippe Casault, 2e Alexandre Fournier. Section 56—Femelles au-dessus d'un an. Races croisées, 1er prix: J. M. Nicole, 2e Hermus Boulet, 3e Amédée Létourneau; 4e Lucien Nicole.

Section 57—Femelles moins d'un an. Races pures, 1er prix Eugène Fournier, 2e Alexandre Fournier, 3e Jos. A. Proulx. Section 58—Femelles moins d'un an. Races croisées, 1er prix, Eugène Fournier, 2e Alexandre Fournier, 3e Jos. A. Proulx. Section 59—Femelles moins d'un an. Races pures, 1er prix, Eugène Fournier, 2e Alexandre Fournier, 3e Jos. A. Proulx. Section 60—Troupeau—Alexandre Fournier.

Oiseaux

Volailles: 1 coq et 2 poules. Section 61—Cage d'élevage. Plymouth Rock, 1er prix, F. G. Fournier; 2e Arthur Fournier; 3e Jos. A. Proulx. Section 62—Cage d'élevage. Rhode Island rouge, 1er prix, Alexandre Fournier; 2e Jos. C. Hébert; 3e J. A. N. Proulx. Section 63—Cage d'élevage. Wyandotte, 1er prix, Louis Couillard; 2e Noé Kirouac; 3e Placide Bernatchez. Section 64—Cage d'élevage. Autres races pures, 1er prix, Ludger Couillard; 2e Chs A. Paquet; 3e Amédée Létourneau.

Poulets du Printemps

Section 65—Trio, Plymouth Rock, 1er prix, Arthur Fournier; 2e Michel Cloître; 3e F. G. Fournier; 4e Chs A. Paquet. Section 66—Trio, Rhode Island rouges, 1er prix, Jos. C. Hébert; 2e Alexandre Fournier; 3e J. A. N. Proulx; 4e J. E. F. Proulx. Section 67—Trio, Wyandotte, 1er prix, Louis Couillard; 2e Noé Kirouac; 3e Placide Bernatchez. Section 68—Trio, Autres races pures, 1er prix, Noé Kirouac; 2e Ludger Couillard.

Divers

Section 69—1 coq d'Inde et 1 poule d'Inde, 1er prix, Amédée Létourneau, 2e Jos. C. Hébert; 3e Francis Auclair. Section 72—Pigeons, 1 couple, 1er prix, Francis Auclair; 2e Joseph Delagrave; 3e Louis Nicole. Section 73—Lapins, 1 couple, 1er prix, Ludger Théberge; 2e Noé Kirouac; 3e L'Hospice. Pour la meilleure cage d'élevage, prix offert par M. Jos. C. Hébert, Alexandre Fournier.

Produits de la Ferme

Section 74—Beurre de Ferme, 1er prix, Eugène Ladurantaye; 2e François Gaulin; 3e Georges Blanchette; 4e Arthur Guimont; 5e Léger Théberge. Section 77—Sucre d'érable, 1er prix, Placide Bernatchez; 2e Napoléon Poirier, fils; 3e Arthur Guimont; 4e Irénée Poirier; 5e Joseph Bou langer; 6e Alexandre Fournier; 7e Alexandre Caron; 8e Philippe Casault. Section 78—Sirop d'érable, 1er prix, Arthur Guimont; 2e Alexandre Fournier; 3e Joseph Bou langer; 4e Placide Bernatchez; 5e Hidelbert Létourneau; 6e François Gaulin; 7e Philippe Casault. Section 79—Savon, 1er prix, Arthur Guimont; 2e Alexandre Caron; 3e Noé Kirouac; 4e Eugène Ladurantaye; 5e Isidore Samson; 6e Placide Bernatchez. Section 80—Pain de ménage, 1er prix, Hercule Têtu; 2e Raoul Gaudreau; 3e Jos. A. Proulx; 4e Napoléon Poirier, fils; 5e Noé Kirouac.

Gerbes de Grains

2 gerbes de 5 pouces. Section 81—Blé, 1er prix, Léger Théberge; 2e Hidelbert Létourneau. Section 82—Avoine, 1er prix, Placide Bernatchez; 2e Léger Théberge. Section 83—Orge, 1er prix, Hidelbert Létourneau; 2e Léger Théberge. Section 84—Lin, 1er prix, Hidelbert Létourneau; 2e Georges Blanchette; 3e Louis Nicole. Gerbes de grains de 8 pouces. CONCOURS SPECIAL POUR GARCONS ET FILLES. Avoine. 1er prix, Léger Théberge; 2e Hidelbert Létourneau. Plantes et racines fourragères. Section 85—Blé d'Inde, mâle, fourrage, 1er prix, Francis Auclair; 2e J. E. B. Bis; 3e J. E. F. Proulx; 4e Placide Bernatchez. 1er prix, Hercule Têtu; 2e Fortunat Fournier; 3e Jos. Omer Nicole; 4e Noé Kirouac. Section 87—Choux de Siam, 1er prix, Arthur Fournier; 2e Jos. E. Proulx; 3e Francis Auclair; 4e Alexandre Fournier; 5e Hercule Têtu. Section 88—Collection de plantes fourragères, 1er prix, Hercule Têtu; 2e Noé Kirouac; 3e L'Hospice.

Produits Domestiques

Section 89—Filsse, 1er prix, Louis Proulx; 2e Georges Blanchette; 3e Honoré Picard. Section 90—Laine du pays, 1er prix, Raoul Gaudreau; 2e Isidore Samson; 3e Arthur Fournier; 4e Philémon Boulet; 5e Alexandre Caron; 6e Louis Nicole; 7e Jos. T. Fortin. Section 91—Bas de laine du pays, 1er prix, Raoul Gaudreau; 2e Placide Bernatchez; 3e Philémon Boulet; 4e Arthur Fournier; 5e Hercule Têtu; 6e Jos. Omer Nicole. Section 92—Gants et mitaines de laine tricotés à la main, 1er prix, Jos. A. Proulx; 2e Eugène Ladurantaye; 3e Raoul Gaudreau; 4e Arthur Fournier; 5e J. S. T. Fortin; 6e Hidelbert Létourneau; 7e Louis Nicole. Section 93—Chaussures (drap ou cuir), 1er prix, Raoul Gaudreau; 2e Jos. T. Fortin; 3e Louis Proulx; 4e Alphonse Proulx; 5e J. E. F. Proulx. Section 94—Etoffe croisée et foulée, 1er prix, Léger Théberge. Section 95—Petite étoffe foulée, 1er prix, Isidore Samson. Section 96—Etoffes à robe, 1er prix, Alexandre Fournier; 2e Isidore Samson; 3e Georges Blanchette; 4e Léger Théberge. Section 97—Flanelle légère, 1er prix, Georges Blanchette; 2e Isidore Samson; 3e Alexandre Caron; 4e Alexandre Fournier. Section 98—Toiles, 1er prix, Georges Blanchette; 2e Jos. A. Proulx; 3e Louis Nicole.

IL N'A JAMAIS RIEN VU DE PAREIL

La liste des attestations données au Tanlac s'allonge chaque jour, à mesure que ce merveilleux médicament donne de nouvelles preuves de ses qualités. M. Esdras Arsenault, un cultivateur aisé, vivant de ses terres à Longueuil, s'exprimait réchément comme suit: "Pendant cinq ans, je souffrais de l'estomac. Ma digestion était si mauvaise que mes aliments produisaient des gaz dans mon estomac, ce qui me faisait atrocement souffrir. Je ressentais après mes repas une impression d'indigestion détrese. Je n'avais plus d'appétit, je pouvais à peine dormir et le matin me trouvais plus fatigué que la veille au moment de me mettre au lit. Je descendais très vite la pente fatale. Mes forces et mon énergie m'abandonnaient et j'en arrivai bientôt à ne me plus sentir bon à grand-chose.

Mais le Tanlac me fit tellement de bien que j'eus l'impression qu'il avait été composé exprès pour moi. Il est certain que je n'ai jamais rien vu de comparable à ce merveilleux médicament. L'appétit m'est revenu et il me semble que j'ai toujours fait. Et ce qui vaut mieux encore, c'est que tout, ce que je mange me réussit à merveille. Je dors très bien et lorsque je me lève je me sens frais et dispos. Je ne croyais pas que le Tanlac me donnerait de si merveilleux résultats. C'est merveilleux.

Le Tanlac est en vente à Montmagny, chez le Dr Jos.-L. Gagnon et partout dans les meilleures pharmacies.chez: 5e Arthur Guimont; 6e Joseph Bou langer; 7e Louis Bou langer. Section 99—Couvrepieds (en laine ou laine et coton) tissés, 1er prix, Raoul Courville; 2e Joseph Bou langer; 3e Raoul Gaudreau; 4e Isidore Samson; 5e Alphonse Proulx; 6e Arthur Guimont; 7e Dame Joseph Courbon.

Section 100—Couvrepieds, toutes autres sortes, 1er prix, Eugène Proulx; 2e Léger Théberge; 3e Eugène Ladurantaye; 4e Louis Nicole; 5e Isidore Samson. Section 101—Couvretures en laine, 1er prix, Léger Théberge; 2e Eugène Ladurantaye; 3e Arthur Guimont; 4e Placide Bernatchez; 5e Isidore Samson; 6e Raoul Gaudreau. Section 102—Catalonne de lit, 1er prix, Léger Théberge; 2e Hidelbert Létourneau; 3e Louis Nicole; 4e Isidore Samson; 5e Hector Caron; 6e Alexandre Caron. Section 103—Tapis en catalonne, 1er prix, Louis Nicole; 2e Hidelbert Létourneau; 3e Alexandre Caron. Section 104—Châles en laine, 1er prix, Raoul Gaudreau; 2e Alexandre Fournier; 3e Isidore Samson; 4e Arthur Guimont. Section 105—Ouvrages au tricot en laine, 1er prix, Raoul Gaudreau; 2e Alex. Fournier; 3e Jos. T. Fortin; 4e Léger Théberge; 5e Joseph Cloutier.

Section 106—Ouvrages divers, 1er prix, Jos. A. Proulx; 2e Raoul Gaudreau; 3e Dame Joseph Courbon; 4e Isidore Samson; 5e Hector Caron. Concours d'appréciation du Betail. 1er prix, A. Létourneau; 2e J. M. Nicole; 3e L. Bou langer; 4e P. Casault; 5e O. Blas. Nous terminerons cette liste de prix (Section de l'Horticulture) dans notre prochain numéro.

Le nouveau cabinet s'est réuni hier sous la présidence du Dr Normand.

Voici la liste officielle des nouveaux membres du cabinet: COLOMBIE BRITANNIQUE. Ministre de l'Agriculture.—L'hon. Dr F.-S. Tolmie. Ministre du Commerce.—L'hon. M. H.-H. Stevens. ALBERTA. Ministre de l'Intérieur.—Sir James Lougheed. SASKATCHEWAN. Ministre de la Justice.—L'hon. M. R.-B. Bennett, C.R. Ministre des Chemins de fer.—L'hon. M. J.-A. Stewart. Ministre sans portefeuille.—L'hon. M. James Wilson. MANITOBA. Premier Ministre.—Le très hon. M. Arthur Meighen.

La Maison Louis Marchand

Préparez-vous pour les temps froids; venez profiter des bargains que nous offrons à l'ouverture de la nouvelle saison rigoureuse

Flanellette blanche, depuis... 14c. Flanellette barrée, depuis... 16c. Flanellette fantaisie, pesante, depuis... 27c. Flanellette gris foncé et clair, depuis... 59c. Etoffe à robes noire et couleurs, depuis... 29c. Plaid écossais à robes, depuis... 49c. Etoffe à manteaux, pesant, depuis... \$1.49. Bonne serge à robe noire et couleurs, depuis... 69c. Bon bas en laine, toutes les grandeurs, bonne valeur, depuis... 49c. Couvert en flanellette, depuis... \$1.89. Couvert en laine, depuis... \$3.98. Velours coré, couleurs, \$1.75 pour... 89c. Laine à chandail, plusieurs nuances, la ballé... 17c. Laine châtelaine, noire et couleurs, la livre... \$1.98. Camisoles ourties, pour garçons... 69c. Camisoles ourties, pour hommes... 95c. Camisoles ourties, pour hommes... 98c. Camisoles laine, pour hommes... 98c. Manteaux en fourrures pour Dames, dernière nouveauté et prix, venez les voir. Prélatris, tapis, rideaux aussi réduits. Chaussures, Claques, etc. Ainsi de suite, venez voir nos marchandises et nos prix pour vos achats, nous avons tout ce que vous avez besoin pour la nouvelle saison.

LOUIS MARCHAND

9 RUE DE LA FABRIQUE En face de la Salle Publique

Le nouveau cabinet s'est réuni hier sous la présidence du Dr Normand.

Ontario. Ministre des Finances.—Sir Henry Drayton. Ministre du rétablissement des soldats.—L'hon. M. R.-J. Manion. Ministre du Travail.—L'hon. sénateur Gedeon Robertson. Ministre de la Milice.—L'hon. M. Hugh Guthrie. Ministre de l'hygiène, de l'immigration et de la colonisation.—L'hon. Dr J.-W. Edwards. Ministre sans portefeuille.—Sir Edward Kemp. Ministre sans portefeuille.—L'hon. M. Edmund Bristol. Québec. Ministre des Postes.—L'hon. M. L.-G. Belley, C. R. Président du Conseil Privé.—L'hon. Dr L.-P. Normand. Secrétaire d'Etat.—L'hon. M. Rodolphe Monty, C.R. Ministre de la Marine.—L'hon. M. C.-C. Ballantyne. NOUVEAU BRUNSWICK. Ministre des Douanes.—L'hon. M. J.-B.-M. Baxter. Ministre sans portefeuille.—L'hon. M. E.-K. Spanney. NOUVELLE ECOSSE. Ministre des Travaux Publics.—L'hon. M. F.-B. McCurdy.

Commission des Liqueurs

LES MUNICIPALITES ET LA LOI DES LIQUEURS DE QUEBEC

LA Commission dans le but de faciliter l'observance de la loi et d'éviter toute possibilité de malentendus et d'ennuis, autrement presque inévitables, demande:

Que les Comtés ou les Municipalités où il existe un règlement de prohibition puissent parvenir avant le 31 décembre une copie certifiée du dit règlement;

Que les Municipalités ou les Comtés qui voudront passer un règlement de prohibition, ou rappeler ceux qui existent déjà, le fassent avant le trente-et-un décembre et envoient à la Commission une copie dûment certifiée du règlement à cet effet.

Comme toutes les demandes de permis doivent être faites avant le trente-et-un décembre de chaque année et que la Commission doit, le ou avant le 20 janvier suivant, décider de toutes les demandes qui lui ont été faites, conformément aux prescriptions de la loi, les Municipalités s'empresseront sans aucun doute de se rendre à la demande de la Commission.

L'article 34 de la Loi des Liqueurs dit expressément: "La Commission doit refuser l'octroi de tout permis dans une Municipalité où un règlement de prohibition est en vigueur. Elle doit également refuser l'octroi de tout permis ou d'un certain permis, selon le cas, dans une municipalité dont le Conseil Municipal a, par règlement, demandé à la Commission de refuser l'octroi de tout permis ou d'un certain permis — pourvu que ce règlement ait été déposé au bureau de la Commission. Si ce dépôt a lieu après qu'elle a octroyé un permis dans cette Municipalité, la Commission ne pourra donner effet à la demande avant le premier mal suivant la date du dépôt". Un autre article de la loi sur lequel la Commission croit devoir appeler l'attention des Municipalités, article qui est très explicite par lui-même, se lit comme suit:

ART. 137.—"Nonobstant toute loi spéciale à ce contraire, aucune Municipalité ne peut, par règlement, résolution ou autrement, prélever la même année, d'une personne munie d'un permis en vertu de la présente loi, une licence, une taxe, un impôt ou un droit excédant deux cents piastres dans les cités et les villes, et cinquante piastres dans les autres municipalités, pour l'objet pour lequel le dit personne possède un permis. Toute municipalité qui préleve ou reçoit, directement ou indirectement, un montant plus élevé que ne le permet le présent article pour l'objet susdit, peut être forcée, en tout temps, de rembourser cette surcharge à la personne munie du dit permis ou à ses représentants légaux".

La Commission compte obtenir le concours actif des Municipalités pour l'aider à prévenir pour l'année prochaine les erreurs qui ont été inévitables cette année, parce que certaines Municipal

Le Chômage--les Taux de Fret --et les Chemins de Fer

L'INDICE de la véritable prospérité est l'emploi de la main d'œuvre. La présence de chômeurs, de machines oisives, d'équipement de chemin de fer inemployé et de capital qui dort en Canada constitue une raison suffisante pour toutes les grandes firmes canadiennes d'étudier ses relations au problème général afin de voir s'il n'est pas en leur pouvoir de faire quelque chose pour l'avancement de la prospérité générale du pays.

NOUS ce rapport les compagnies de chemins de fer sont spécialement intéressées. Les taux de fret affectent tout le monde et pour cette raison le public les suit attentivement et les attaque à tout propos, ne pensant pas aux véritables causes de la dépression qui se discernent moins facilement et qu'il est plus difficile sinon impossible de contrôler. De plus, les chemins de fer, tout en se joignant à tout chacun dans une campagne générale pour le dégonflement des prix et des salaires, se sont trouvés récemment dans la position apparemment irrégulière, d'hésiter lorsque l'on proposa de réduire les taux des chemins de fer.

UNE grande partie de la population mondiale étant oisive ou partiellement active par suite des guerres ou de la perturbation des conditions politiques, les inventeurs dans plusieurs parties de l'univers étant presque effrayés d'exposer leurs inventions, les organisateurs redoutant d'organiser, le capital hésitant à effectuer des placements, il en résulte une absence de la proportion correspondante de la production mondiale. Le total des marchandises offertes à la consommation universelle est en bas de la normale. Généralement parlant, ceux qui ne produisent pas ne peuvent acheter. Peu d'acheteurs; peu de ventes; peu d'emplois. Voici la grande raison fondamentale du chômage dans le monde.

Cette condition est internationale et non pas particulière au Canada. Si les taux des chemins de fer canadiens constituaient un facteur déterminant dans l'établissement des prix de nos marchandises pour l'exportation, en d'autres mots, si les prix canadiens étaient plus élevés sur les marchés internationaux que ceux des marchandises de nos concurrents alors, les taux de chemin de fer contribueraient certainement au chômage en Canada en réduisant les ventes à l'étranger, en diminuant le nombre de nos clients et les commandes adressées à nos producteurs.

Maïs, tout d'abord, l'influence véritable des taux de fret sur l'établissement des prix est un point discutable. Ceci est prouvé.

(1) Par le fait que les prix ont diminué l'automne dernier après une augmentation des taux, au lieu d'augmenter comme le commerce du détail l'avait prédit.

(2) Par le fait qu'une réduction de 10% sur les taux du charbon de l'ouest, offerte dans le but de stimuler le mouvement du charbon dans les mois d'été a été suivi d'une diminution de la quantité du charbon transporté.

EN second lieu, assumons pour les fins de l'argumentation qu'ils auraient eu un effet sérieux sur les prix. Les taux d'exportation canadiens sont plus bas et non pas plus élevés que les taux existants dans les pays avec lesquels on peut comparer le Canada. Mille pour mille le coût de transport des cités de l'ouest au point de navigation est moins élevé qu'aux Etats-Unis. Les taux d'exportation sur le grain sont plus bas qu'ils n'étaient en août dernier.

En d'autres mots, quand il s'agit de la concurrence internationale sur ses principaux articles d'exportation, le Canada est puissamment aidé par ses taux de chemins de fer. En autant qu'il s'agit du commerce international nos taux de chemin de fer, loin d'aggraver le chômage tendent à le diminuer.

Ceci est aussi vrai pour l'intérieur du Canada. Bien que ce soit là un point très difficile à prouver ou à contredire les chemins de fer du Canada sont sincères quand ils prétendent que les marchandises sont transportées à un prix de revient moins élevé qu'aux Etats-Unis. Le Canada a profité d'une réduction de 5% en janvier dernier, cependant qu'il n'y a encore aucune diminution ni aucun indice de diminution aux Etats-Unis.

La Tendance des Taux de Fret

SAUF en ce qui concerne les conditions de guerre et d'après guerre la tendance des taux du fret en ce pays comme en tous les autres pays progressistes, est à la baisse. A mesure que la population du Canada augmente, que nos industries se multiplient et que la densité du trafic se rapproche des conditions qui existent dans les pays plus anciens, quelques-uns des principaux coûts du service de chemin de fer peuvent être répartis parmi un plus grand nombre d'expéditeurs et de voyageurs, ce qui exige conséquemment une contribution moindre par tête qu'auparavant. Durant les vingt années qui ont précédé la guerre le trafic augmentait sans cesse. Conséquemment, pendant ces vingt années, les chemins de fer se sont appliqués à faire baisser les taux, indépendamment des diminutions spéciales mises en vigueur par les commissions des Chemins de fer. Ces révisions ont été intelligemment appliquées par des économistes expérimentés et pratiques, c'est-à-dire par des experts dans le trafic du fret pour les chemins de fer, qui sont obligés de connaître intimement tous les genres d'industries, de façon à ce que les bienfaits de ces révisions volontaires des taux

semblèrent être dans cette situation où d'une main ils cherchaient à faire baisser les salaires et de l'autre à maintenir les taux, semblant ainsi vouloir gonfler leurs trésors au lieu de faire profiter le public canadien de toute économie dans la liste de paye. Ils furent placés dans cette position équivoque d'avoir recommandé une augmentation camouflée des taux quand les salaires montaient et de s'opposer, pour se couvrir, à une diminution, quand les salaires, semblait-il, tendaient à la baisse.

L'EXPOSE de faits suivants a conséquemment été préparé dans le but de démontrer ce que les chemins de fer croient sincèrement être la véritable relation des taux de fret à la question du chômage, relatant l'histoire des taux Canadiens, expliquant certains principes de l'établissement des taux et faisant disparaître les anomalies présumées, afin d'enlever tout doute qui pourrait devenir la cause de l'affaiblissement futur de la confiance entre le public et les compagnies de transport.

affectent principalement les produits essentiels, stimulant ainsi un nouvel accroissement du trafic au pays et, finalement de nouvelles réductions de taux. La différence entre le fait d'accorder une réduction à une industrie essentielle plutôt que de la répartir sur tous genres de produits a été illustrée dans le cas d'un certain petit chemin de fer qui, en concentrant ses réductions de tarif sur les bois de charpente, a permis aux scieries de cette région de garder leurs portes ouvertes toutes grandes et de fournir du travail à tous leurs employés, cependant que si cette réduction avait été appliquée à tous les produits transportés par ce chemin de fer chaque famille n'aurait pu faire que de très petites économies durant l'année. (Si les marchands avaient fait profiter leurs clients de cette diminution de taux comme d'une diminution de prix)—il n'y aurait presque pas eu de chômage.

Il en a été ainsi pour les réductions sur des milliers d'articles préparées au jour le jour par les départements du trafic des chemins de fer. En 1907 les taux de l'est ont subi une diminution substantielle. En 1914 l'ouest, profita d'une diminution importante, de sorte que les lignes transcontinentales, quand la guerre fut déclarée avaient un pouvoir de gains moins élevé.

Bien que tout le monde—même les chemins de fer—voient la désirabilité de baisser les taux de fret il existe certaines limites au-delà desquelles personne ne recommande de réductions. Evidemment, il y a des théoristes tels que Monsieur Bernard Shaw qui croient que tout service de chemin de fer devrait être gratuit, mais, laissant de côté des opinions aussi avancées, on peut dire que la majorité des gens sont d'avis qu'un chemin de fer donnera son meilleur service à un prix moindre—parce que, évidemment, même les chemins de fer gratuits doivent être payés par le contribuable—quand ces directeurs peuvent démontrer leur initiative en rencontrant leurs obligations de leurs propriétés à même leurs revenus. On reconnaît d'habitude que ces obligations se répartissent en deux groupes.

PREMIER GROUPE. Payer leurs employés. Payer les approvisionnement courants de matériaux tel que charbon, etc., payer les réparations et les pièces de rechange.

DEUXIEME GROUPE. Payer un salaire ou intérêt pour l'emploi du capital qui a construit ces chemins de fer de façon à rendre toujours désirables les débentures des chemins de fer canadiens et en faciliter le commerce. Ceci implique plus que le simple paiement du taux fixe des dividendes dans le cas de chemins de fer appartenant à des particuliers. Cela implique aussi le gain de surplus quelconques pour former une marge entre le revenu et les dépenses qui sera de nature à rassurer les placiers. Ce principe d'un surplus a été définitivement établi en 1914 par un jugement de la Commission des Chemins de Fer sous la présidence de Sir Henry Drayton et appuyé par son jugement de 1920 alors que la question fut de nouveau débattue à fond. De ce principe découle l'abilité du Canada à se présenter sur n'importe quel marché monétaire quand il en a besoin avec la confiance d'en rapporter des fonds pour augmenter ses chemins de fer selon les besoins de l'avenir.

Les conditions de guerre survenant après la révision des taux de l'Est et de l'Ouest ont soudainement placé les directeurs des chemins de fer en face de ces problèmes fondamentaux. Si on compare les chiffres gouvernementaux pour 1917 à ceux de 1919, dernier numéro du Livre Bleu des chemins de fer, la liste des salaires des chemins de fer a augmenté de 306%, le charbon de 345%, les dormants de 320%. Mais le volume du trafic ou l'échelle des taux de fret n'ont pas augmenté dans la même proportion durant cette période. Le revenu par tonne et par mille (qui constitue la preuve ou la contradiction réelle des faits avancés) n'a augmenté que de 20% sur 1917. L'année 1920 élargit encore la différence, bien qu'une augmentation de 35% sur les lignes de l'Ouest et de 40% dans l'Est fut supposée produire suffisamment de revenus additionnels pour faire face à l'augmentation des salaires. L'augmentation des salaires entra en vigueur le 1er mai cependant que l'augmentation des taux se produisit que le 1er septembre, l'efficacité de cette augmentation dépendait du maintien du volume du trafic à un niveau plutôt élevé. Il en fut ainsi

pendant un certain temps, puis le trafic commença à diminuer. Aujourd'hui il est très bas. Néanmoins, une diminution de 5% fut appliquée en janvier.

Durant les premiers six mois de 1921, comparaison faite avec les premiers six mois 1920 le volume du trafic sur le chemin de fer Canadien le plus heureusement situé, diminua de 26.72% et son revenu, malgré les taux plus élevés fut réduit de 11.14%.

Le résultat de tous ces changements a été de créer un état d'urgence dans les bureaux de tous les chemins de fer canadiens même les plus heureusement situés. On put payer les salaires et les comptes en temps. On payait même le dividende ordinaire et l'on gagna un très léger surplus, un des facteurs des plus importants dans le maintien de la réputation des débentures des chemins de fer canadiens. "Mais on n'en arriva à ce but qu'en retardant "des travaux qui devront nécessairement être faits."

On ne peut continuer longtemps à faire de pareilles économies sans saper la marge de garantie que les chemins de fer canadiens ont maintenue. Si l'on continue ces économies il n'en résultera qu'une diminution de la vitesse des trains et une diminution de l'efficacité industrielle du Canada. La diminution du trafic vient encore aggraver les conditions. On ne peut continuer à sacrifier le maintien de nos chemins de fer pour protéger le crédit de leurs débentures et les deux ne peuvent être négligés.

Au mois de mai les directeurs se mirent à la tâche de réduire leurs listes de salaires. Pour la première fois depuis plusieurs années ce furent les directeurs et non pas les employés qui prirent l'initiative. Ils avaient été forcés d'adopter les augmentations accordées durant la guerre aux Etats-Unis où demeurent 92% des membres de l'Union des Cheminots. Quand un mouvement contraire fut entrepris dans ce dernier pays, les chemins de fer canadiens donnèrent immédiatement avis à leurs employés et une diminution provisoire et conditionnelle d'environ 10% correspondant à la réduction aux Etats-Unis, fut mise en vigueur à dater du 15 juillet. Cette réduction n'a pas été acceptée par les membres de l'Union aux Etats-Unis où l'on prend actuellement le vote, ni par les Unionistes Canadiens qui ont demandé un bureau de conciliation. Toutes les ressources de la direction seront mises en jeu pour maintenir cette réduction impérieusement nécessaire et conforme à l'époque parce que les salaires payés constituent actuellement 60% du coût d'opération. La direction est cependant forcée de considérer la question comme non réglée encore et, conséquemment, cette réduction ne peut être prise comme base d'une réduction des taux de chemins de fer, opinion qui vient d'être exprimée par la Commission des Chemins de Fer dans son jugement.

CONCLUSION

La direction des Chemins de fer est heureuse de dégonfler les taux de chemins de fer et travaille énergiquement vers ce but. Pour deux raisons, cependant, elle demande que toute diminution générale soit ajournée.

PREMIEREMENT—Parce que la prétendue diminution des salaires n'est pas encore assurée et ne peut l'être tant qu'elle n'aura pas été appliquée aux Etats-Unis où résident 92% des membres de l'Union des Cheminots et où on n'a pas encore ordonné une réduction générale des taux du fret.

DEUXIEMEMENT—Parce que le volume du trafic est problématique pour un avenir immédiat et toute diminution sérieuse, si elle s'ajoute à une diminution des taux, aurait un effet désastreux sur les chemins de fer même les plus favorisés.

Les chemins de fer se sont opposés à une diminution générale donnant pour raison que ce serait dans l'intérêt du pays, comme entier, de concentrer la diminution sur les produits essentiels, plutôt que de la distribuer sur tous les genres de produits, ce qui n'aurait rapporté qu'aux distributeurs.

Ils ont été poussés en tout ceci par le désir d'aider au dégonflement, s'objectant seulement quand les procédés employés semblaient menacer leur solvabilité et leur causer un détrimment qui aurait ultimement affecté les intérêts du public canadien.

L'ASSOCIATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA

263, rue St-Jacques - - - - Montréal, P. Q.

